

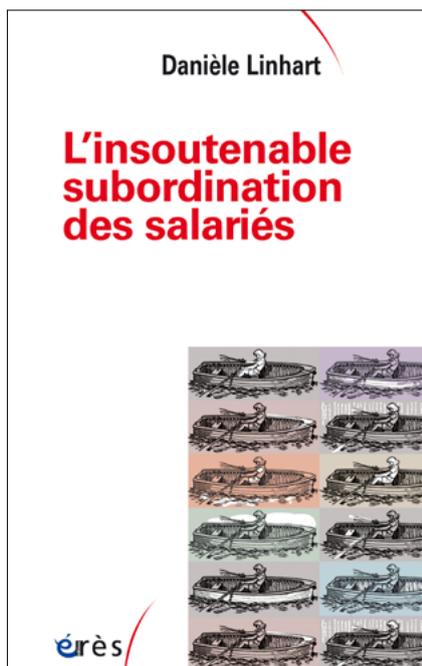
DANIÈLE LINHART : « LE LIEN DE SUBORDINATION EST UN ARCHAÏSME »

À l'occasion du stage formateur-trices « Travail – Santé » à Courcelle, le 14/12/22, nous avons été invité·es par les camarades du secteur de la santé, à une conférence-débat avec la sociologue Danièle Linhart sur le lien de subordination qu'elle replaçait dans un contexte historique du développement du capitalisme fordiste tout au long du XX^e siècle¹. Pour créer de la « disputatio » elle provoquait la salle en invoquant « des syndicalistes attaché·es à ce modèle archaïque ».

E LLE POSE les problèmes : la dépossession des qualifications, remplacées par les compétences, puis leur destruction avec la casse de la formation professionnelle ; au-delà de l'évaluation et de la rémunération individualisée, l'injonction à l'agir professionnel comme un détournement du développement du pouvoir d'agir qui est un ferment d'émancipation.

Fred Séchaud (FERC Sup) intervient pour justifier : « [...] *peut-on à la CGT remettre en cause le lien de subordination sans remettre en cause le capitalisme, c'est-à-dire la propriété lucrative des moyens de production ?* La focale syndicale sur le salaire a pu invisibiliser le travail comme terrain de la lutte des classes. Mais on constate aujourd'hui une déresponsabilisation accrue des employeurs sur la santé au travail avec des conséquences qui elles-mêmes sont invisibilisées (et non pas mass-médiatisées : ex. des morts au travail) et des dégradations inouïes de l'environnement. L'accroissement des inégalités entre travailleurs et rentiers et soutiers du capital. Cela permet d'engager des revendications salariales qui débordent sur le changement de société : protection sociale, travailler, vivre et vieillir dignement au pays, maintien de conditions durables de la vie sur la planète. Elles suggèrent à mon sens que la reprise en main du travail est aussi une reprise en main des richesses produites par le travail. [...] Et pour cela, ne faut-il pas expliquer que la subordination est un corollaire de l'extorsion du surtravail et ce faisant le fondement d'une organisation économique fondée sur la domination du capital, domination traduite par la violence mana-

gériale ? Et que remettre en cause la subordination c'est aussi remettre en cause l'exploitation capitaliste qui se traduit par la destruction de la vie, l'accaparement des richesses par une minorité et l'empêchement du travail bien fait ? ».



D. Linhart témoigne que lors d'un séminaire des cadres à France Télécom en 1997, elle a entendu de la bouche d'un des cadres sa stratégie : « Mon boulot est de créer de l'amnésie. Suite au virage commercial et la privatisation, il faut que les agents oublient leurs anciens boulots. Pour faire place nette pour les nouvelles valeurs de France Télécom ». Il faut faire bouger tout et tout le temps. Faire sortir des « zones de confort », maintenir du turn-over pour que les salarié·es ne trouvent plus leurs repères, soient

désorienté·es, dans un environnement anxiogène. On connaît depuis l'impact sur la santé et on se rappelle que les 3 dirigeants chez France Télécom de l'époque des suicides ont été condamnés pour harcèlement moral institutionnel.

" Les enjeux sociaux et environnementaux dépassent le périmètre de l'entreprise que le patronat désigne comme un parangon de vertu "

Danièle n'en démord pas : « remettre en cause le lien de subordination, c'est remettre en cause la direction de l'entreprise car elle ne peut actuellement que promouvoir la rationalité libérale dans cette modalité de relation d'emploi. Alors que la rationalité économique doit porter les intérêts des travailleurs, des consommateurs, des habitants. Les enjeux sociaux et environnementaux dépassent le périmètre de l'entreprise que le patronat désigne comme un parangon de vertu ».

En tout cas, une rencontre fructueuse pour tou·tes les stagiaires !

¹ Cf. Fonction publique N° 315, Juin 2022, p19-20